

	X-RITE MEDITERRANEE Charte Qualité	FORM 0015
	<i>Page 1/1</i>	Indice A
		28/09/2022

CHARTE QUALITE

La qualité d'une action de formation s'apprécie selon **7 critères définis par le décret** n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle que **s'engage à respecter** :

1. Garantir une information complète et exhaustive sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus ;
2. Identifier précisément les objectifs des prestations proposées et les adapter aux publics bénéficiaires lors de la conception de la prestation
3. Adapter les dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation au public formé ;
4. Vérifier/s'assurer de l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre ;
5. Vérifier la qualification et assurer le développement des connaissances et des compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations ;
6. S'assurer de l'inscription et de l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel ;
7. Prendre en compte les appréciations et réclamations exprimées par les stagiaires.

Notre charte qualité

Toutes nos prestations sont personnalisées et se doivent de répondre précisément à la demande de nos clients. Notre engagement qualité est structuré autour de trois axes :

- La satisfaction du client (entreprises et apprentis),
- L'implication de l'équipe,
- L'amélioration continue de nos prestations

Nos engagements qualité :

- Apporter un accueil, un suivi et un accompagnement personnalisé et efficient à chacun de nos clients
- Favoriser l'écoute de nos partenaires — notamment les universités, les employeurs, les opérateurs de compétences, la profession — pour répondre au mieux à leurs attentes grâce à un suivi régulier.
- Proposer une offre de formation en cohérence avec le contexte socio-économique du secteur.
- Informer et conseiller les candidats et entreprises sur notre offre de formation
- Permettre aux salariés et aux formateurs de monter en compétences et de prendre part au développement des formations.
- Veiller à l'adéquation entre les contenus pédagogiques, les objectifs de la formation et les pratiques en entreprise.
- Choisir avec soin les modalités pédagogiques et les profils de formateurs pour contribuer au développement optimal des compétences des apprentis.
- Veiller à toujours mobiliser les moyens humains et matériels les mieux adaptés à la nature de nos prestations.
- Recueillir, traiter et répondre aux remarques ou réclamations de nos interlocuteurs (entreprises, partenaires, financeurs).
- Mesurer systématiquement la qualité et l'impact de nos prestations dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue mais aussi partager ces évaluations avec l'ensemble de nos partenaires.
- Répondre aux sollicitations des financeurs avec rapidité et efficacité.
- Respecter les obligations légales et la réglementation en vigueur.
- Veiller à ce que nos pratiques s'inscrivent dans une démarche RSE, respectueuse des enjeux du développement durable environnementaux, sociaux, économiques et éthiques.
- Diffuser des informations claires, précises et facilement accessibles de nos formations.

Centre Référencé :

